Image not found or type unknown

# 2 contraventions à 2 endroits différents sans déplacer ma voiture

Par **KevinB15**, le **14/06/2016** à **21:31**

Bonjour,

J'ai eu un petit soucis récemment concernant des contraventions de stationnement.

J'avais garé mon véhicule à coté de mon lieu de travail. Lieu sur lequel j'ai reçu une contravention, que je ne conteste pas pour celle ci.
Mais j'ai reçu une seconde contravention le même jour, sur un lieu différent à une heure différente, en sachant que je n'ai pas déplacé mon véhicule du premier lieu de la journée.
Sur les deux contraventions, c'est le même agent qui m'a verbaliser ...

Comment puis je faire pour contester cette deuxième contravention ?

Merci de votre aide

Par **ricodelmundo**, le **14/06/2016** à **21:49**

Un recours auprès de Monsieur l'officier du ministère public mais votre bonne foi ne vous sera pas d'un grand secours. C'est en effet à vous de prouver par quelque moyen que ce soit le fait qu'il y a une erreur..
Dsl.
Bonne chance.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés